

ANS

SARL au capital de 6 000 Euros
Siège social : 2bis rue Simin Palay Cité Orly 65000 TARBES
501 905 327 RCS TARBES

CESSION DE PARTS

ENTRE LES SOUSSIGNES

- Monsieur TREMEGE Alexandre
né le 22 Juin 1972 à TARBES (65)
marié sous le régime de la séparation des biens
demeurant 6 Allée du Gélis à SERRES CASTET (64)

Désigné ci-après « LE CEDANT »
D'UNE PART

ET

- Monsieur GOGAT Gary
né le 17 Octobre 1967 à GENNEVILLIERS (92)
marié sous le régime de la séparation des biens
demeurant 34 chemin du Montagna à AUREILHAN (65)

Désigné ci-après « LE CESSIONNAIRE »
D'AUTRE PART

**IL A ETE AU PREALABLE DES CONVENTIONS QUI VONT SUIVRE EXPOSE
QUE :**

EXPOSE

Monsieur TREMEGE Alexandre est propriétaire de 200 parts sociales de 10 Euros chacune pour les avoir reçues en rémunération de son apport en numéraire lors de la constitution de la société par acte sous seing privé en date à TARBES du 8 Janvier 2008 enregistré à TARBES le 10/01/2008 Bordereau n° 2008/46 Case n° 7.

.../...

A.T.



CECI EXPOSE IL A ETE CONVENU CE QUI SUIIT :

CONVENTIONS

Par les présentes Monsieur TREMEGE Alexandre vend, cède et transporte sous les garanties ordinaires et de droit les 200 parts dont il est titulaire à Monsieur GOGAT Gary qui accepte.

Monsieur GOGAT Gary sera propriétaire des parts cédées et en aura la jouissance à compter de ce jour, tous droits et obligations y attachés.

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de DEUX MILLE EUROS (2 000 E) que Monsieur TREMEGE Alexandre reconnaît avoir reçu de Monsieur GOGAT Gary, dont quittance.

Les parties déclarent que le capital social est divisé en 600 parts.

Monsieur GOGAT Gary, es qualités, déclare opter pour l'I.S.

Tous les frais, droits et honoraires des présentes seront supportés par le cessionnaire qui s'y oblige.

Lu et approuvé

Fait à TARBES
Le 26-10-10
En cinq originaux

Lu et approuvé

Enregistré a : POLE ENREGISTREMENT DE TARBES

Le 27/10/2010 Bordereau n°2010/1 401 Case n°6

Enregistrement : 25 €

Pénalités :

Ext 4093

Total liquidé : vingt-cinq euros

Montant reçu : vingt-cinq euros

L'Agent